



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le mardi 1^{er} octobre 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2024

DELIBERATION

N° 176/2024

PRÉSENTS : Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subventions
pour les travaux de
réhabilitation de Notre-
Dame du Mont – Tranche 4

ABSENTS : Audrey ROSSI, Jérôme BOUERI

ONT DONNÉ POUVOIR : Audrey ROSSI à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Julia BONNET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Jean-Louis TAYLOR, Conseiller Municipal

Monsieur Jean-Louis TAYLOR présente la 4^{ème} tranche des travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Mont, qui concerne la restauration de l'élévation sud et du chevet ainsi que la restauration des décors intérieurs et le traitement des abords.

Le Montant total des travaux pour cette 4^{ème} tranche s'élève à 536 997 € HT.

Monsieur Jean-Louis TAYLOR présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite une aide de la DRAC à hauteur de 40% du montant total HT, de la Région à hauteur de 40% du montant total HT, dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région (CPER), et du Département à hauteur de 20% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande d'aide financière auprès de la DRAC, de la Région et du Département.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement au chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance


Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire




Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire


Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DU MONT - 4^{ème} TRANCHE

DEPENSE :

Montant : 536 997 € HT

RECETTES :

DRAC (ÉTAT) 40%	214 798,80 €
REGION 40 %	214 798,80 €
DÉPARTEMENT 20 %	107 399,40 €

TOTAL TTC : 644 396,40 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 01 OCTOBRE 2024

